



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 22 février 2021 à 17h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 16 février 2021 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Annie Sichi, Aurélia Massei, Alain Nicolai, Pierre-Laurent Audisio, Sébastien Deliperi, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Caroline Corticchiato et Marine Ponzevera à Charles Voglimacci, Stéphane Vannucci et Jean-Pierre Aresu à Laurent Marcangeli, Annie Costa-Nivaggioli et Danielle Flamencourt à Jacques Billard, Christophe Mondoloni et Jean-Pierre Sollacaro à Aurélia Massei, Dominique Carlotti et Christelle Combette à Marine Schinto, Isabelle Jeanne et Camille Bernard à Annie Sichi, Marie-Noëlle Nadal et Jean-François Luccioni à Pierre Pugliesi, Philippe Kervella et Muriel Piera à Nicole Ottavy, David Frau et Christian Bacci à Simone Guerrini, Isabelle Falchi et Marie-Antoinette Santoni-Brunelli à Alain Nicolai, Paul Mancini et Alexandre Farina à Pierre-Laurent Audisio, Laetitia Maroccu et Marie-Françoise Gaffory Fau à Sébastien Deliperi, Basiliu Moretti à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi, Vanina Angelini-Buresi à Jean-Michel Simon

Etaient absents :

Stéphane Sbraggia, Emmanuelle Villanova

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	20
Quorum :	16

Le quorum étant atteint, Marine Schinto est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20210222-2021_034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/03/2021

Affichage : 02/03/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 22 février 2021
Délibération N° 2021/034
Agrandissement de la médiathèque des Jardins de
l'Empereur

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La Médiathèque des Jardins de l'Empereur a été ouverte en 2017 et accueille le public sur une surface de 200 m². Elle dispose d'environ 8500 supports culturels (livres, CD, DVD) et d'une salle multimédia avec 10 postes d'accès à Internet. Après bientôt quatre ans d'existence, grâce à une équipe dynamique et une programmation culturelle riche, la médiathèque connaît un succès qui ne se démentit pas. Elle compte près de 900 inscrits parmi les habitants du quartier mais aussi issus d'autres secteurs de la Ville qui apprécient sa qualité d'accueil et son offre d'activités culturelles diversifiées.

La surface disponible permet actuellement d'accueillir un public quotidien d'une centaine de personnes, mais il n'est pas possible d'organiser, faute de place suffisante et à plus forte raison dans un contexte Covid, de conférences et d'animations dans de bonnes conditions. La médiathèque ne comporte également pas de réserve.

L'implantation d'un Musée numérique (projet Micro-Folie) est également envisagée. Ce projet piloté par le Ministère de la Culture et La Villette, donnerait à la population d'Ajaccio un accès multimédia à 12 établissements culturels renommés (Centre Pompidou, Château de Versailles, Cité de la Musique, Philharmonie de Paris, Festival d'Avignon, Musée du Quai Branly....etc..).

Compte tenu de l'augmentation des besoins, de la diversification des supports et activités, des contraintes de stockage, et afin de répondre à une fréquentation accrue, une extension de cet établissement culturel est nécessaire.

Un agrandissement de la médiathèque serait possible en aménageant le quai de déchargement mitoyen afin de disposer d'une surface complémentaire d'environ 100 m². Le quai de déchargement est un local « brut » avec un accès véhicule de type garage. Il se situe à l'arrière des locaux de la Médiathèque et un couloir permet d'y accéder facilement :

Les travaux envisagés dans ce projet sont les suivants :

- Création d'un plancher technique pour supprimer la pente du local et faciliter le passage des réseaux.
- Création d'une réserve.
- Doublage et isolation des murs.
- Pose d'un faux-plafond phonique.
- Création d'une porte d'entrée avec un rideau métallique.
- Installations électriques et éclairages led basse – consommation.
- Réseau informatique.
- Alarmes intrusion et incendie.
- Climatisation réversible.
- Peinture.

Les travaux sont prévus au deuxième trimestre 2021 pour une durée de 6 semaines.
Le montant des travaux est estimé à 100 000 € HT.

L'Etat a accepté de co-financer cette opération en autorisant la ville à utiliser le reliquat d'une subvention de la DRAC qui se monte à près de 50 % du coût de l'opération.

Une demande d'aide auprès de la Collectivité de Corse permettrait de compléter le financement de ces travaux.

Le plan de financement se décompose comme suit :

DRAC : 47 %

Collectivité de Corse : 33 %

Ville d'Ajaccio : 20 %

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver le plan de financement permettant la réalisation de l'extension de la médiathèque des Jardins de l'Empereur.

D'autoriser la demande de subvention à la Collectivité de Corse au titre des travaux d'agrandissement de la médiathèque des Jardins de l'Empereur.

D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à cette demande.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 février 2021,

Considérant l'enjeu que représente l'agrandissement de la médiathèque des Jardins de l'Empereur et le bénéfice qu'en retireraient les Ajacciens,

Approuve

le plan de financement permettant la réalisation de l'extension de la médiathèque des Jardins de l'Empereur.

Autorise

- la demande de subvention à la Collectivité de Corse au titre des travaux d'agrandissement de la médiathèque des Jardins de l'Empereur,
- Monsieur le maire à signer tous les actes et documents relatifs à cette demande.

VOTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI